

INDONÉSIE

Retour des exécutions

Index AI : ASA 21/046/2004

ÉFAI

Vendredi 1^{er} octobre 2004

FLASH

L'exécution de deux ressortissants thaïlandais dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 2004 fait craindre pour la vie de huit autres personnes en attente d'exécution en Indonésie. La mort de Saelow Prasert et de Namsong Sirilak porte à trois le nombre de personnes exécutées au cours des deux derniers mois.

« Après un moratoire de fait de trois ans, le retour des exécutions jette une ombre supplémentaire sur la situation des droits humains en Indonésie », a déclaré Ingrid Massage, directrice du programme Asie d'Amnesty International.

Saelow Prasert, âgé de soixante-deux ans, et Namsong Sirilak, âgé de trente-deux ans, ont été condamnés à mort pour trafic de drogue en même temps qu'Ayodha Prasad Chabey, un Indien âgé de soixante-deux ans. Ayodha Prasad Chabey a été exécuté en août 2004. Étant donné qu'ils n'auraient bénéficié que de manière très limitée des services d'un avocat et d'un interprète, Amnesty International doute de l'équité de leur procès.

Tous trois appartenaient à un groupe de onze personnes dont les recours en grâce ont été rejetés en juin et en juillet 2004. Il y aurait actuellement cinquante-quatre condamnés à mort en Indonésie

Dans un document diffusé aujourd'hui, 1^{er} octobre 2004, qui souligne les risques irréversibles liés à l'application de la peine de mort en Indonésie - pays dont le système judiciaire nécessite des réformes - Amnesty International demande aux autorités indonésiennes de prendre des mesures immédiates pour abolir la peine de mort en mettant fin aux exécutions. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>